

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



**Bernard Schmelz**  
Préfet de la région  
Bourgogne-Franche-Comté  
Préfet de la Côte-d'Or

" Afin de poursuivre et mettre en valeur la dynamique régionale, j'ai voulu présenter l'action des services de l'État à travers un rapport d'activité annuel revisité sous une forme plus concise et illustrée.

Il ne constitue pas un catalogue exhaustif des politiques menées par l'État en Bourgogne-Franche-Comté mais met en exergue des axes et des temps forts de l'année écoulée. Il permet de mesurer l'action de l'État dans nombre de politiques publiques et d'en illustrer le sens.

En 2018, les services se sont mobilisés pour faire face aux grands enjeux, accompagner, concevoir, garantir la cohésion sociale et l'équilibre territorial. Fondées sur la transversalité et l'interministérialité, les priorités développées par l'État, avec le concours des acteurs institutionnels, s'emploient à mieux connecter les territoires et leur donner un nouvel essor.

Ce zoom régional souligne l'engagement des agents de l'État qui portent l'action publique sur l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté dans toute sa diversité : ses zones rurales, fragiles et urbaines. L'ensemble de notre action concourt à un même dessein, celui d'une République plus juste dans ses territoires, fidèle à ses valeurs et tournée vers l'avenir."

# 2018

## Modernisation des services de l'État



**Eric Pierrat**  
SGAR \*

De nombreuses actions ont été lancées en interministériel sous l'impulsion du SGAR pour améliorer :

- Les outils numériques et collaboratifs pour les agents (portail bureautique innovant, mutualisations, travail à distance...);
- L'accueil des usagers (démarches simplifiées, dématérialisation...);
- La gestion des ressources humaines (appui aux parcours professionnels et aux désirs de mobilité, formations transverses pour l'adaptation aux transformations publiques, création du premier centre mutualisé de médecine de prévention inter fonctions publiques à Nevers...);

- Le regroupement des services sur des sites multi-occupants ;

- La généralisation des achats mutualisés tout en promouvant les entreprises locales innovantes.



## L'action du SGAR bénéficie aux quartiers prioritaires de la politique de la ville

En BFC, les quartiers présentant les dysfonctionnements les plus importants bénéficient d'un accompagnement financier dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Ces crédits permettent de profondes transformations, tant au niveau des bâtiments que du cadre de vie.

Au niveau régional, cet accompagnement est coordonné par les services du SGAR, en lien avec ceux de la DREAL.

Au début de la démarche, la Bourgogne-Franche-Comté disposait d'une enveloppe de 42M€. Cette enveloppe a été quasiment doublée en 2018 par l'ANRU, afin de faciliter le déploiement du programme.



ville de Joigny



Projet Viotte - Besançon

En outre, le projet de grand pôle de l'État à Besançon-Viotte a été reconnu nationalement dans le cadre du fonds de transformation de l'action publique pour ses ambitions de modernisation de l'accueil des usagers et de son fonctionnement mutualisé avec ses 800 agents issus de six services.

### Redonner envie d'aller dans les centres-villes (action Coeur de ville)

De Cosne-sur-Loire à Besançon, en passant par Sens, Belfort, Vesoul, Dole ou encore Le Creusot\*, 15 villes de la région ont été retenues au programme national **Action cœur de ville**.

Elles peuvent bénéficier de financements importants pour réimplanter des commerces et des services en centre-ville, rénover des logements et des copropriétés privées, améliorer le cadre de vie ou encore faciliter les mobilités. Ce soutien est prévu sur une durée de 5 années, ce qui permettra de concevoir et de réaliser des projets ambitieux.

\* sans oublier Montbéliard, Lons-le-Saunier, Nevers, Autun, Chalon-sur Saône, Mâcon, Montceau-les-Mines et Auxerre

## Cohésion sociale, jeunesse et sports



**Patrice Richard**  
DRDJSCS\*

### Jeunesse et vie associative

Plus de 3 500 jeunes se sont engagés dans une mission de service civique (soit 6,5 % de plus depuis un an).

Le fonds de développement de la vie associative (FDVA) soutient 736 associations et concentre 1,6 M€.

Le soutien de l'emploi associatif mobilise 1,8 M€ répartis sur 255 associations.

### Égalité, citoyenneté

La politique de la ville concentre plus de 100 M d'€ de fonds publics (fonctionnement et investissement).

119 adultes relais assurent un travail de médiation au plus près des habitants des quartiers sur toute la région. 2 800 acteurs ont été formés ou sensibilisés aux valeurs de la république et laïcité par 70 formateurs régionaux.

### Sport

La région concentre 635 000 licenciés sportifs (dont 40% de femmes), 143 sportifs de haut niveau et 7 500 clubs sportifs.



Le centre national de développement du sport (CNDS) mobilise 5,3 M€.

Activ'Santé Adapt'Sport ou "2AS" soutient la pratique de l'activité physique adaptée en milieu ordinaire : 14 établissements spécialisés concernés dont 5 IME (institut médico-éducatif) ; 192 personnes dont 70 mineurs ; 681 heures de sport encadré.

La prévention contre les conduites à risque (dopage, violence et discriminations) a fait l'objet de 15 journées de formation auprès de 200 personnes (scolaires, éducateurs sportifs, salariés, bénévoles au sein du mouvement sportif).

### Cohésion sociale

Dans le cadre de la politique nationale "Logement d'Abord", 650 logements ont été attribués à des personnes précédemment accueillies en hébergement (soit 97% de l'objectif réalisé, 2ème rang national).

88 places de pensions ont été créées (104% de l'objectif 2018) et 251 mesures d'intermédiations locatives ont été mises en œuvre pour accélérer l'accès de ménages au logement autonome, notamment dans le parc privé.

Par ailleurs, 491 logements ont été mobilisés pour des ménages ayant obtenu le statut de réfugiés ou de protection subsidiaires.

Un atlas cartographique de la cohésion sociale a été établi, dans le cadre d'un large partenariat, pour mieux comprendre la pauvreté et outiller les acteurs qui déploieront, dans les territoires, la nouvelle stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

➔ [Atlas cartographique](#)

### Formation

La région se classe en 4ème position avec 818 contrats d'apprentissage signés (+60% par rapport à l'objectif national) alors qu'elle est 11ème par sa population.

\* SGAR : Secrétariat général pour les affaires régionales

\* DRDJSCS : Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale





# Environnement, aménagement du territoire, logement



Jean-Pierre Lestoille  
DREAL\*

## Risques

### Contrôles inopinés de sites d'enfouissement de déchets

Dans le cadre d'une campagne nationale de contrôle inopinés, les inspecteurs des installations classées de la DREAL ont visité 9 sites d'enfouissement de déchets non dangereux. Ces contrôles permettent de contrôler les déchets admis sur les sites, et de vérifier notamment leur nature non revalorisable et leur origine.

Sur les neuf contrôles menés, trois sites ont présenté des écarts majeurs à la réglementation et deux ont fait l'objet d'un signalement au procureur. Une méthode visant à maquiller l'origine des déchets à notamment été mise au jour sur un site, tandis qu'un autre disposait des badges en libre service à l'accueil qui permettait aux camions de pénétrer sur le site sans contrôle.

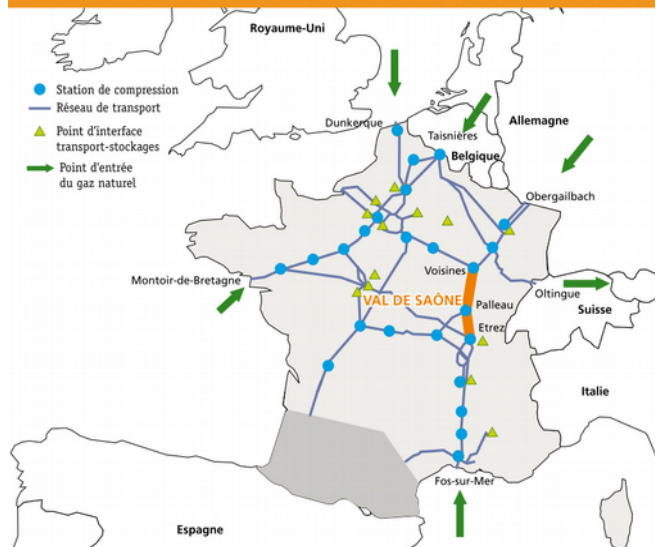


Contrôle visuel sur site par les inspecteurs de la DREAL

## Énergie

### Mise en service de la canalisation gaz naturel Val-de-Saone

#### LE PROJET VAL DE SAÛNE



D'une longueur de 188 km, de diamètre 1200 mm et d'une pression de 67,7 bars, elle relie Etrez (01) à Voisines (54), traverse 3 régions, 4 départements et 65 communes. Cette réalisation, d'un montant de 700 millions d'euros, a été possible suite à la reconnaissance par la Commission Européenne du statut de Projet d'Intérêt Communautaire.

En reliant les principaux carrefours de réseau de gaz naturel sur le territoire français, sa mise en place permet la création d'un "marché unique" du gaz naturel et donc

un équilibrage des coûts d'approvisionnement entre le nord et le sud de la France.



La mission de coordination de la procédure pour les trois régions traversées (BFC, ARA, Grand Est) a été confiée au préfet de région BFC. Les services techniques de l'État (DREAL, DDT, ARS) ont travaillé de concert en lien avec les acteurs du territoire pour faire aboutir ce projet d'envergure dans le respect des délais prévus.

## Mobilité et infrastructures

### CPER ferroviaire : des avancées visibles

Après Montbéliard en 2017, c'est au tour de la gare de Beaune à avoir été rendue accessible aux personnes à mobilité réduite en juillet 2018. 2 années de travaux, près de 6,5 M€ auront été nécessaires pour rendre la gare accessible et créer un nouvel espace commercial traduisant la volonté des co-financiers du projet (État, Région et SNCF) d'améliorer l'accessibilité mais aussi les services apportés aux usagers.

Autre traduction concrète du CPER avec la mise en service le 9 décembre 2018 de la ligne ferroviaire reliant Belfort à Delle 26 ans après sa fermeture aux voyageurs.



Cette réouverture attendue des acteurs du territoire aura mobilisé près de 110 M€ (dont 33 de l'État) et va permettre d'améliorer la desserte du Sud Territoire-de-Belfort.

## Programme Route Centre Europe Atlantique (RCEA)

Après la mise en œuvre de la première phase du programme qui s'est déjà traduit par la mise en service en 2018 de 9 kilomètres supplémentaires de 2x2 voies en Saône-et-Loire, un accord a été obtenu en octobre 2018 pour le lancement d'une phase 2 (2019-2023) avec un calendrier encore resserré.

Conscients des enjeux de desserte des territoires et de sécurité, l'État, la Région, le département de Saône-et-Loire et la Communauté de Communes du Creusot-Montceau se sont engagés sur un programme de 328 M€ (dont 202 apportés par l'État) pour arriver au terme de la période à une RCEA mise à 2x2 voies dans le département.



Signature du programme de la phase 2 de la mise à 2x2 voies en Saône-et-Loire

## Climat et transition énergétique

Tout au long de l'année 2018, les services de l'État ont oeuvré pour la déclinaison en Bourgogne-Franche-Comté de la stratégie française pour le climat et l'énergie :

**14,5M€ versés par l'État aux collectivités** au titre du programme Transition Énergétique Pour la Croissance Verte permettant aux collectivités de mettre en place des projets de transition écologique ;

**139MW de nouvelles capacités électriques renouvelables** installées, faisant passer en un an le taux d'électricité renouvelable de 9,6 à 12,2 %. Parmi ces projets, le parc éolien de Chamole, premier parc éolien participatif de la région dans lequel 630 personnes ont investi près d'un million d'euro a été inauguré en septembre 2018 ;

La **prime à la conversion** a permis à plus de 12 000 personnes de remplacer leur véhicule pour un véhicule moins polluant ;

**38 collectivités ont lancé l'élaboration d'un plan climat air énergie territorial**, obligatoire ou volontaire, afin de mettre en place une stratégie locale pour décliner les enjeux de la transition.

Les acteurs locaux, soutenus par les services de l'État, la Région et l'ADEME, contribuent à l'atteinte de l'objectif d'une région à énergie positive et neutre en carbone à l'horizon 2050.



Signature du contrat de transition écologique de Haute Côte-d'Or en présence de la secrétaire d'État.





## Risques, environnement et connaissance du territoire

### Inauguration de l'Observatoire du Risque Inondation, de la Sécheresse et du Karst (ORISK)

Cette plateforme régionale, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la DREAL, fournit un accès centralisé aux connaissances régionales sur les aléas hydrologiques (inondation, mais aussi sécheresse) et permet de valoriser les témoignages de collectivités sur les démarches de prévention portées localement.

Inauguré à l'occasion d'un séminaire à destination des collectivités organisé le 13 juin 2018 à Nevers sur la prévention du risque inondation, cet observatoire contribue directement aux retours d'expériences et à la diffusion des bonnes pratiques sur le territoire.



[www.orisk-bfc.fr](http://www.orisk-bfc.fr)

➔ <http://www.orisk-bfc.fr/>

## Environnement et biodiversité

### Préservation des sites, espèces et ressources naturelles.

L'action de l'État sur la question environnementale a permis de poursuivre et concrétiser des démarches et projets de longue haleine souvent menés en partenariat entres autres :

**Adoption du Plan National d'Actions en faveur du Grand Tétras** par les Parcs naturels régionaux du Haut-Jura et des Ballons des Vosges élaboré sous coordination DREAL Bourgogne-Franche-Comté en lien étroit avec les DREAL d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Grand Est. Les deux massifs hébergent un peu moins de 400 spécimens (300 sur le du Jura et 100 dans les Vosges), situations délicates donnant à ce plan national d'actions tout son sens.

Outre un état des lieux des effectifs et de la distribution géographique de l'espèce et un recensement des actions déjà mises en œuvre, le plan définit les actions à mener conjointement sur les deux massifs d'ici à 2022, ainsi que leur suivi et évaluation.



### Classement du site du platane monumental de Cézy (Yonne)

Situé dans le parc de l'ancien Château de Jacques Coeur, cet arbre monumental labellisé « arbre remarquable de France » est l'un des deux plus gros platanes de France, et le plus gros de la région. Potentiellement menacé d'élagage, il est désormais au cœur d'un périmètre de sauvegarde défini au plus juste par la Dreal comprenant le volume du houppier (branches et feuillages) ainsi que sur la surface présumée de son système racinaire. Cette emprise minimale est complétée au Nord par les éléments remarquables de l'ancien parc du château Jacques Coeur, clos de murs, marqué par deux portes monumentales.

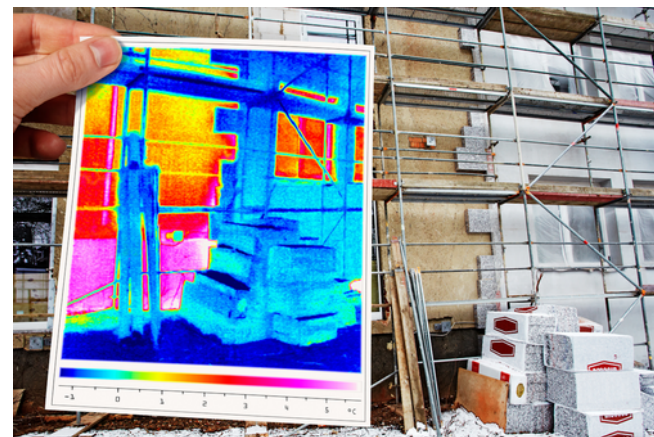
*Le tronc de 10.50 m de circonférence se divise en 6 branches charpentières presque identiques, de 80 à 100 centimètres de diamètre à leur base partant d'un seul jet à 42 mètres de hauteur.*



## Logement social

### Première région de France en matière de rénovation du parc existant.

En Bourgogne Franche-Comté, le logement locatif social représente près de 42 millions d'euros d'investissement de l'État dans le neuf en aides directes et indirectes, hors versement des APL. En 2018 ces crédits ont permis de financer 2 240 logements sociaux sur l'ensemble de la région.



Près de 42 millions d'euros ont été affectés en 2018 à la rénovation énergétique et à la lutte contre l'insalubrité du parc de logements privés, permettant de traiter 4756 logements, ce qui fait de la région Bourgogne Franche-Comté la première de France en matière de rénovation du parc existant.

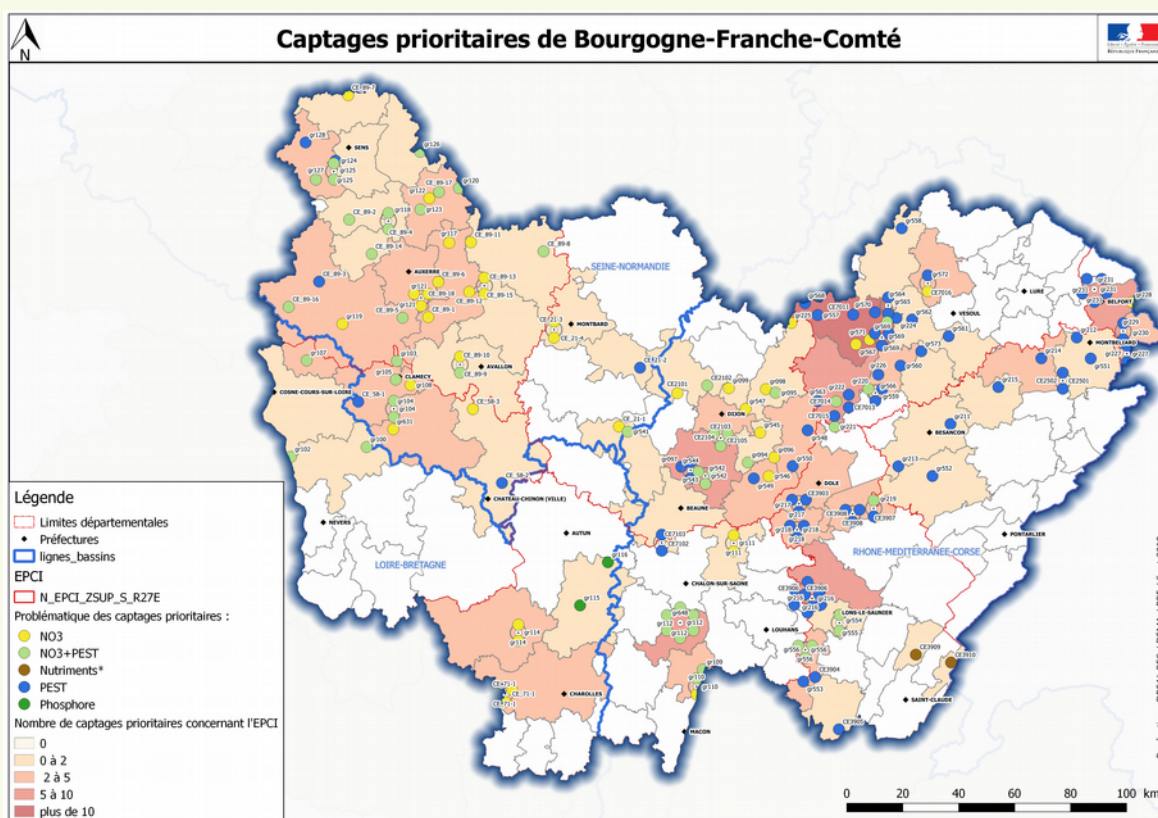
Environ 23 000 personnes ont intégré le parc locatif social dont 70% de primo accédant en logement social.

Sources : Bilan 2018 présenté au CRHH et extraction SNE.

## Préservation de la qualité de l'eau destinée à la population

Après des aspects plus techniques et réglementaires en 2017, les travaux liés à cet engagement de l'État en région se sont poursuivis en 2018 par un travail d'animation territoriale et de retour d'expérience : Une journée a été organisée par la DREAL et l'ARS réunissant les maîtres d'ouvrages des captages d'eau potable et les collectivités concernées en vue d'engager une dynamique territoriale (retour d'expérience, mise en place de projets de territoire, coordination des démarches DUP et AAC, ciblage des pressions, résorption des non-conformités récurrentes ont été abordés en plénière ou en ateliers).

La région Bourgogne-Franche-Comté comprend 142 captages sensibles du territoire national (plus de 10% de ces captages contre 8,8 % du territoire).







Vincent Favrichon  
DRAAF\*

## Agriculture

En accompagnant les secteurs agricole, agro-alimentaire et forestier et leurs évolutions notamment pour faire face au changement climatique et aux enjeux environnementaux, l'État soutient l'aménagement et l'économie des territoires.

### La sécheresse, l'aléa climatique de l'année 2018



En lien avec les directions départementales des territoires et les services fiscaux, la DRAAF s'est mobilisée pour le déploiement d'aides en faveur des exploitants touchés par la sécheresse dans l'ensemble de la région : dégrèvement de la Taxe foncière sur le non bâti pour un montant de 15 millions d'euros, déclenchement de la procédure "calamités" pour les 8 départements pour une indemnisation à hauteur de 41,6 millions d'euros. S'agissant de la filière bois, les pouvoirs publics sont sollicités pour mettre en place des instruments financiers à destination des entreprises et communes forestières afin de commercialiser les 300 000 m3 d'épicéas touchés par les scolytes (volume octobre 2018) et renouveler les peuplements.

### L'enseignement agricole, acteur du développement de la citoyenneté



Avec 22 établissements publics et 38 établissements privés, l'offre de formation initiale et continue de l'enseignement agricole est présente sur l'ensemble de la région. En 2018, deux journées phares ont été organisées dans le champ de la citoyenneté. La première a consisté en une journée de sensibilisation des équipes éducatives à la prévention de la radicalisation autour d'interventions de l'Unité de Coordination de la lutte anti-terroriste et du Centre interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (ministère de l'Intérieur), la seconde a réuni élèves et enseignants pour partager des expériences et faire connaître les possibilités de mobilité internationale notamment Erasmus+ SUP et Erasmus+ EFP.



### Le soutien aux projets d'alimentation de proximité

La DRAAF, en lien avec l'ADEME, soutient 4 territoires engagés dans

une démarche de projets alimentaires territoriaux (PAT) pour plus de 207 000 euros. Les PAT répondent aux objectifs de justice sociale, d'éducation alimentaire, de lutte contre le gaspillage et d'ancrage territorial de l'alimentation. En 2018, la DRAAF a également financé la structuration de la filière bio de l'Yonne en lien avec un projet de plate-forme régionale de restauration collective.

### Grand Plan d'Investissement, 5 milliards pour l'agriculture



Le volet agricole du Grand plan d'investissement est doté au niveau national de 5 milliards d'euros sur 5 ans. Son déploiement régional passe par l'adaptation des dispositifs existants (le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles notamment), le soutien à l'émergence et la détection de projets par une sensibilisation accrue envers les acteurs économiques et une meilleure synergie entre opérateurs. Le soutien aux investissements viti-vinicole s'est traduit en 2018 par 10,3 millions d'euros au titre du Fonds Européen Agricole de Garantie.



Pierre Pribile  
ARS\*

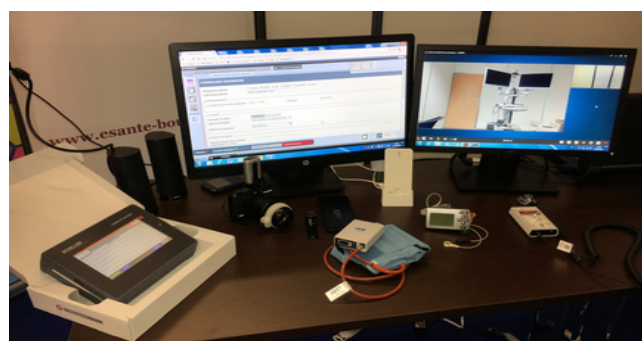
## Télémédecine : un déploiement en plein essor

L'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté pilote une stratégie ambitieuse de déploiement de la télémédecine en région : dans un premier temps par des expérimentations, puis, suite à leur évaluation, grâce au lancement d'appels à projets successifs qui permettent un maillage territorial répondant aux besoins des patients et des professionnels de santé.

La télémédecine rassemble les actes médicaux réalisés à distance, au moyen d'un dispositif utilisant les technologies de l'information et de la communication : téléconsultation, télé expertise, télésurveillance et téléassistance médicales.

La première phase d'appels à projets, conduite en 2017, a concerné les maisons de santé pluri professionnelles et les groupements et cabinets généralistes dans les zones fragiles. Le budget global de l'appel à projets s'est monté à près de 1,5 million d'euros dont 1, 2 million d'euros financés par l'ARS, 200 000 euros par le Conseil régional et 50 000 euros par le Conseil départemental de Saône-et-Loire. Pour chaque site, le financement

comprend l'investissement (station de télémédecine, matériel bio médical, installation, formation des professionnels, accompagnement et pilotage), le fonctionnement (licence, support, maintenance de la plateforme de télémédecine) et l'activité.



Ce sont plus de 65 sites sélectionnés qui entrent progressivement en phase opérationnelle, prioritairement pour des télé expertises en dermatologie, en cardiologie et en gériatrie, télé spécialités les plus plébiscitées par les professionnels de santé et les patients. Ce sont aussi une vingtaine de nouveaux experts qui sont déployés en télémédecine.

Afin de renforcer encore davantage le maillage territorial, l'ARS continue d'accompagner et de financer des projets en ambulatoire. Au dernier trimestre 2018, une dizaine de sites ont encore été retenus.

La stratégie régionale s'appuie sur deux autres appels à projet : en 2018 pour le secteur médico-social et plus particulièrement les EHPAD (plus de 100 demandes formalisées, déploiement en 2019), et en 2020 pour une troisième phase concernant le secteur des personnes en situation de handicap.

Un bon maillage du territoire régional : Les sites concernés par la télémédecine sont divers : maisons de santé pluri professionnelles, cabinets de médecins généralistes, centres de santé, établissements médico-sociaux dont EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), centres hospitaliers...

A l'échelle régionale, plus de 800 professionnels de santé sont d'ores et déjà formés à la télémédecine, plus de 200 structures sont équipées et 9 000 actes ont été réalisés en 2018, soit une augmentation de 50 % par rapport à l'année précédente.





## Focus dans les territoires

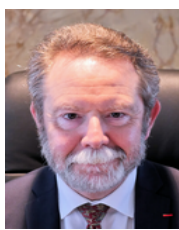
**Saône-et-Loire** : plus de 4 000 actes ont déjà été réalisés en Saône-et-Loire, le record départemental revenant à la maison de santé du Tournugeois avec plus de 200 actes par an, en télé-dermatologie. Le département est aussi le seul de la région où une pharmacie, celle de Saint-Bonnet-de-Joux, réalise de la télé-expertise en dermatologie.

**Nord Franche-Comté** : 5 sites et 7 projets sont en cours de déploiement : la maison de santé « Les Errues », à Ménoncourt, en dermatologie et en cardiologie, la maison de santé « Jenny » d'Héricourt, en dermatologie et cardiologie également, la maison de santé de Montenois (cardiologie), un cabinet libéral à Mandeure (dermatologie), et le centre de santé Léon Blum à Belfort (cardiologie).



Maison de santé du tournugeois  
Photo Bourgogne Bâtiment Durable

## Éducation



Jean-François Chanet  
Recteur Besançon



Frédérique Alexandre-Bailly  
Rectrice Dijon

La région académique Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur huit départements répartis sur deux circonscriptions académiques : l'académie de Besançon et l'académie de Dijon.

La rectrice de l'académie de Dijon et le recteur de l'académie de Besançon portent la mission d'autorité académique des établissements relevant du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse ; le recteur de l'académie de Besançon est également recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté.

La région académique BFC accueille 493 000 élèves dans les 2 930 écoles et les 475 établissements scolaires publics et privés ; le nombre d'apprentis s'élève à 15 700. Les établissements d'enseignements supérieurs accueillent quelque 80 000 étudiants.

La mission de formation tout au long de la vie de l'Éducation nationale, s'appuie pour chaque académie, sur un réseau mobilisant un GIP Formation Tout au Long de la Vie et les GRETA.

À la rentrée 2018 dans la région académique, les personnels de l'Éducation nationale sont au nombre de 47 052.

➔ <http://www.ac-besancon.fr/BFC>

## Accompagner chaque élève vers sa réussite dans l'enseignement supérieur



### Parcoursup

Les deux académies se sont concertées tout au long du déploiement du dispositif Parcoursup en 2018 : étude et mise en place de l'application, information des acteurs et des usagers, formation des personnels d'encadrement, personnels enseignants, d'éducation et psy EN.

Une commission inter-académique d'accès à l'enseignement supérieur a été créée pour accompagner les lycéens n'ayant obtenu que des réponses négatives à leurs vœux pour des formations sélectives et les élèves en situation de handicap.



	Académie de Dijon	Académie de Besançon
<b>Total Saisines CAAES</b>	<b>523</b>	<b>261</b>
<b>Dont candidats en attente ou vœux refusés</b>	483	255
<b>Dont situations exceptionnelles</b>	40	6

La CAES regroupe l'ensemble des acteurs qui mettent en place et suivent le déroulement de Parcoursup. Des commissions opérationnelles ont été mises en place dans les académies (CAAES).

Elles ont reçu 261 demandes d'accompagnement pour Besançon et 523 pour Dijon.

## Campus des métiers et des qualifications



Grâce à l'action conjointe des deux académies en partenariat avec la Direccte et la région Bourgogne-Franche-Comté, six campus des métiers et des qualifications (CQM) ont été labellisés.

Les secteurs professionnels couverts correspondent, aux pôles d'activités du territoire qui portent des enjeux majeurs de développement économique inscrits dans les axes de spécialisation intelligente de la région (SRDEII) :

- Alimentation, goût, tourisme ;
- Automobiles et mobilités du futur ;
- Maroquinerie et métiers d'art ;
- Microtechniques et systèmes intelligents ;
- Industrie technologique innovante et performante ;
- Territoire intelligent.

➔ <http://cmq-bfc.org/>



Les CMQ s'adressent à tous les apprenants, tout au long de leur parcours (collégiens, lycéens, étudiants, salariés, personnes en recherche d'emploi) pour découvrir un secteur d'activité, les nouveaux métiers, se former, renforcer des compétences ou se réorienter.

Les campus contribuent ainsi à :

- Développer les filières d'avenir ;
- Élever le niveau de qualification ;
- Faciliter l'insertion dans l'emploi ;
- Renforcer les coopérations entre le système éducatif et le monde économique ;
- Développer la mobilité internationale pour les étudiants, les élèves et les apprentis.





Laurence Guillet  
DRDFE\*

## Égalité femmes hommes

### Grande cause du quinquennat

L'État en BFC mobilise 1,137 M€ pour l'égalité FH, budget qui augmente depuis 2017. Environ 80 % des fonds sont consacrés à la prévention et lutte contre les violences et 20 % sur les partenariats pour promouvoir notamment l'égalité professionnelle et l'égalité dans l'éducation.

### Accès aux droits et prévention des violences

Plus de 1000 professionnels ont été formés au repérage et l'accompagnement des femmes victimes de violences dans les 8 départements.



Dans les dispositifs déployés, on dénombre 10 accueils de jour et 12 lieux d'accueil, d'accompagnement et d'orientation (LEAO) sur le territoire.

Ce sont également environ 5 800 femmes accompagnées par les associations sur le terrain. L'ensemble de ces dispositifs et actions sont mis en œuvre grâce à un travail partenarial avec l'ensemble des acteurs concernés : déléguées départementales aux droits des femmes et à l'égalité, police, gendarmerie, justice, collectivités territoriales, etc. Travail d'écoute, partage des informations, formation commune des professionnels font partie de la contractualisation en cours dans les départements par la formalisation de protocoles ou plans départementaux contre les violences.

### Égalité professionnelle et lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Grâce à un partenariat actif avec l'ARACT, les entreprises et partenaires sociaux ont été accompagnés pour se doter d'accords égalité. Les entreprises le sont également dans le cadre de la négociation collective.

Un autre accompagnement sur les violences sexistes et sexuelles au travail a débuté avec FETE grâce à l'appel à projet national qu'elle a remporté avec Solidarité Femmes 21 pour un déploiement régional.

En décembre, le premier plan régional interministériel pour l'égalité professionnelle (PRIEP) a vu le jour et sera déployé avec 11 acteurs régionaux en 2019. Faire de l'égalité une réalité intégrée à chaque politique publique et impulser une dynamique par l'exemplarité de l'État constituent les deux objectifs majeurs de ce plan.

### Égalité dans l'éducation

L'État se mobilise en région par le déploiement de plans mixité sectoriels : numérique, industrie et transport notamment.



Cette mobilisation passe par une sensibilisation dès le plus jeune âge à la mixité des métiers grâce à des salons dédiés, temps forts avec les académies. Ce sont environ 12 000 élèves touchés, 200 établissements du secondaire et l'ensemble des branches professionnelles mobilisées sur les actions proposées.

La formation des professionnels de la communauté éducative fait également partie des actions déployées dans lesquelles l'État s'investit.



Jean Ribeil  
DIRECCTE\*

## Emploi, travail, économie

### Accompagnement des jeunes et des demandeurs d'emploi

En 2018, l'État a mobilisé plus de 108 millions d'euros pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes, des publics vulnérables et à faible niveau de qualification :

- Politique jeunes :
  - . 41 486 jeunes accompagnés par les 26 missions locales de la région intégrant la mobilisation du dispositif garantie jeunes,
  - . 755 jeunes accompagnés par les écoles de la 2<sup>ème</sup> chance (5 structures).
- 5 313 contrats Parcours Emploi Compétences ;
- Accès à l'emploi de 18 230 personnes au sein des 207 structures d'insertion par l'activité économique ;
- 900 bénéficiaires du Parrainage pour l'emploi (27 structures) ;
- Accès à l'emploi de 1 517 personnes en situation de handicap au sein des 26 entreprises adaptées.

### Lutte contre le travail illégal

2154 interventions ont été faites dans le cadre de la lutte contre le travail illégal, dont 655 pour la fraude au détachement, qui ont donné lieu à 95 amendes administratives.

### Pôles de compétitivité

L'État poursuit son travail d'accompagnement des pôles de compétitivité qui entrent dans une nouvelle phase en assumant un rayonnement national. Parmi eux, 5 sont basés en Bourgogne-Franche-Comté :

- 4 ont été relabellisés jusqu'en 2022 ; il s'agit de Vitagora (agroalimentaire), Nuclear Valley (nucléaire), Plastipolis (plasturgie) et du Pôle Véhicule du futur (mobilité) ;
- L'un d'entre eux a fait l'objet d'une relabellisation provisoire jusqu'à ce que sa stratégie d'alliance soit précisée ; il s'agit du Pôle des Microtechniques.

### Le PIC/PRIC Bourgogne-Franche-Comté

En Bourgogne-Franche-Comté, ce plan commun entre l'État et la Région a permis le développement de 5731 formations supplémentaires pour demandeurs d'emploi et jeunes peu qualifiés. L'État s'est mobilisé à hauteur de 25.789.500 €.

Par ailleurs, un Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) a été signé le 20 décembre 2018 en présence de Jean-Marie Marx, haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, de Marie-Guite Dufay, présidente du conseil régional Bourgogne Franche-Comté, de Bernard Schmeltz, préfet de la région Bourgogne Franche-Comté (Phase d'amorçage du PIC).



signature du PRIC

### Soutien aux entreprises en difficultés

L'État apporte des réponses aux difficultés des entreprises. 225 entreprises, cumulant 14 447 emplois, ont été accompagnées par les Commissaires aux Restructurations et à la Prévention des difficultés des entreprises (CRP).

\* DRDFE : Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité

\* DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la consommation, de la concurrence, du travail et de l'emploi





**Recherche et innovation : Lancement du PIA 3 régionalisé**  
 Pour soutenir la compétitivité des entreprises l'État et la région financent à parité, de 2018 à 2020, des projets innovants dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir-3ème vague (PIA3) régionalisé.  
**16 projets ont été labellisés en 2018 pour un montant de 4,7 millions euros.**

### Territoires d'industrie

Pour la Bourgogne-Franche-Comté, 10 territoires ont été retenus : Grand Chalon [territoire pilote] ; Ouest-Saône-et-Loire [territoire pilote] ; Nord Franche-Comté [territoire pilote] ; Auxois Morvan [territoire pilote] ; Nevers-Val-de-Loire ; Grand Dole ; Haut-Doubs Horloger ; Vosges Saônoises ; Haut-Jura ; Yonne.  
 Ces territoires seront accompagnés par la Région et l'État pour favoriser prioritairement leur développement industriel, et bénéficieront d'un accompagnement personnalisé.

Il sera complété par un engagement spécifique de l'État et des opérateurs (la Banque des Territoires, Bpifrance, Business France...), qui mobiliseront un large éventail de politiques publiques pour appuyer et accompagner les projets des territoires.

**Plus d'1,3 milliards d'€ seront ainsi orientés prioritairement.**

## L'analyse prédictive au service de la santé des entreprises



signature de la charte signaux faibles

La DIRECCTE et les Urssaf de Bourgogne et Franche-Comté, avec le soutien de la DGE et de la DINSIC, ont mis au point une solution numérique qui vise à une meilleure anticipation des difficultés des entreprises grâce à la coopération renforcée entre acteurs du service public : **Signaux Faibles.**

Il s'agit de croiser les données, à commencer par celles détenues par la DIRECCTE et les Urssaf, et de les traiter statistiquement avec un algorithme qui déterminera une probabilité de défaillance à 18 mois. Le produit est désormais opérationnel en Bourgogne Franche Comté avec des listes de détections publiées chaque mois et une cinquantaine d'entreprises accompagnées par les services en 2018.

d'expérimentation et le coaching de la DINSIC (Mission incubation de Beta.gouv.fr). Elle est désormais rejointe par la Banque de France et l'ACOSS.

### Utiliser l'intelligence artificielle et la data pour l'action publique

Une double ambition : D'une part, la mise au point d'un **algorithme de détection** qui utilise les données et variables pertinentes et détecte efficacement les entreprises en difficulté (données Urssaf, DIRECCTE, Banque de France etc.) ; D'autre part, le développement d'un **système informatique de chargement de données** capable de rafraîchir régulièrement et automatiquement les données à partir des bases opérationnelles.



Équipe Signaux faibles

### Anticiper les difficultés des entreprises grâce à la coopération renforcée entre acteurs publics

Les services de l'État sont sollicités souvent trop tardivement par les entreprises en difficulté. Pourtant les administrations publiques disposent ensemble de données d'une grande richesse sur la situation économique, financière et sociale des entreprises. En conséquence depuis 2015-2016, une expérimentation de partage de données entre la DIRECCTE et l'Urssaf a été lancée, pas à pas, avec signature d'une charte

Depuis février 2018, le classement des entreprises à risques est examiné par les agents en charge du sujet (CRP et P3E notamment) : ils sélectionnent les entreprises à visiter et en attribuent la charge aux chargés de mission. Une cinquantaine d'entreprises est dans ce cas de figure en 2018. Elles feront alors l'objet d'un accompagnement spécifique en fonction de leurs besoins et des décisions déjà prises par le chef d'entreprise.



Martine Viallet DRFiP\*

## Intervention financière de l'État en région Bourgogne-Franche-Comté en 2017

Le budget de l'État est la traduction de la politique gouvernementale par l'allocation de moyens aux pouvoirs publics. L'action de l'État via la dépense publique est une composante majeure de l'activité économique.

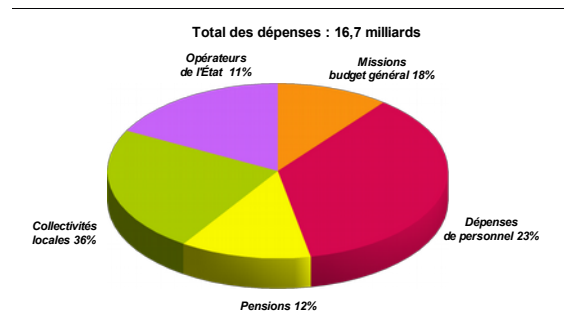
Le montant global des dépenses de l'État en région Bourgogne-Franche-Comté a atteint 16,7 milliards d'euros pour l'année 2017 ce qui représente 23 % du produit intérieur brut de la région. Ce montant comprend les dépenses des principaux opérateurs (Université de Bourgogne, Université de Franche-Comté, CROUS de Dijon, CROUS de Besançon, ARS, ASP, AgroSUP Dijon).

### Ces dépenses peuvent se répartir en quatre grandes composantes :

- **L'effort financier de l'État en faveur des collectivités locales** constitue le premier poste avec plus de 6 milliards d'euros versés. Les collectivités locales bénéficient du produit attendu de la fiscalité attribué sous forme d'avances mensuelles qui représentent plus de 3,7 milliards d'euros. Les collectivités locales ont également perçu plus de 2,2 milliards d'euros de dotations qui constituent des prélèvements sur recettes de l'État parmi lesquelles figurent la DGF, le FCTVA et les compensations de transfert de compétences. Enfin les collectivités locales ont reçu divers concours retracés au sein de la mission " relations avec les collectivités locales " pour un montant de plus de 167 millions d'euros.
- **Les dépenses du budget général** et autres comptes d'affectation spéciaux sont retracées au sein des diverses missions assurées par l'État dans la région. Elles représentent hors dépenses de personnel 2,9 milliards d'euros. Dans cette catégorie figurent les mesures fiscales en faveur des particuliers et des entreprises (2 milliards d'euros) les dépenses de fonctionnement des services de l'État (plus de 218 millions d'euros), les investissements et les subventions (609 millions d'euros).

- **Les rémunérations et les charges sociales des agents de l'État** titulaires et contractuels qui figurent dans les plafonds d'emplois définis en loi de finances représentent 3,9 milliards d'euros.
- **Les pensions** comptabilisées au sein d'un compte d'affectation spéciale concernent principalement les pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité. Le montant des pensions versées s'élève à plus de 2 milliards d'euros.

Nature de la dépense	Bourgogne-Franche-Comté 2017 en K€
<b>Dépense de l'État - Budget général</b>	<b>2 896 666</b>
Dépense de fonctionnement - Titre 3	218 750
Dépense d'investissement - Titre 5	117 597
Dépense d'intervention - Titre 6 hors mission relation avec les collectivités locales	491 747
Opérations financières - Titre 7	3 491
Mission remboursement et dégrèvement d'impôt	2 065 081
<b>Dépense de personnel - Titre 2</b>	<b>3 877 992</b>
<b>Pensions</b>	<b>2 073 380</b>
<b>Effort financier au profit des collectivités locales</b>	<b>6 040 127</b>
Dotations aux collectivités locales	2 205 874
Mission relations avec les collectivités locales	167 462
Divers comptes spéciaux de l'État	28 125
<b>TOTAL Dépenses de l'État</b>	<b>14 916 290</b>
<b>Dépenses des principaux opérateurs de l'État (Université de Bourgogne, Université de Franche-Comté, CROUS de Dijon, CROUS de Besançon, ARS, ASP, AgroSUP)</b>	<b>1 775 209</b>
<b>TOTAL GENERAL État et Opérateurs</b>	<b>16 691 499</b>



\*DRFiP : Direction régionale des finances publiques





Anne Matheron  
DRAC\*

## Culture

L'État se mobilise pour la valorisation du patrimoine, le soutien à la création et l'éducation artistique et culturelle, avec, au cœur de ses préoccupations, l'équité territoriale.

### Musées des beaux-Arts et d'Archéologie

Le Président de la République, accompagné du ministre de la Culture, a inauguré, le 16 novembre 2018, le musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon, plus ancien musée de France (1694), au terme de quatre ans de fermeture. L'État a investi 2,822 millions d'Euros dans cette rénovation.



Inauguration par le Président de la République  
du musée des beaux arts et archéologie de Besançon

Depuis 2006, l'État a également participé aux différentes tranches de la rénovation du musée des beaux-arts de Dijon, à hauteur de 16,6 millions d'Euros.

### Patrimoines

Des financements innovants et une mobilisation collective ont été déployés pour sauver notre patrimoine. Au titre du Fonds incitatif et partenarial en faveur du patrimoine, 2M€ ont été délégués au cours de l'année, qui ont permis de soutenir 28 chantiers. 18 édifices en « péril » ont été identifiés dans le cadre du loto du patrimoine pour lesquels la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a mis en place un soutien fort sur les phases d'étude (Forges de Buffon, schéma directeur de l'abbaye de Cîteaux, église d'Orgelet...). Au cœur du Morvan, site archéologique majeur et emblématique du Mont Beuvray, capitale du peuple celte des Eduens, Bibracte est fortement tournée vers son territoire. Les actions menées par l'établissement (musée et centre de recherche), notamment en matière de formation (archéologie, mise en valeur et animation), confortent également son rayonnement international.

### Création artistique

La DRAC a investi 18.410M€ afin d'accompagner et soutenir la création artistique à destination, notamment, du centre national des arts de la rue et de l'espace public, du centre chorégraphique national, de l'opéra, du centre de développement chorégraphique national, des huit scènes de musiques actuelles, des sept scènes nationales, des quatre centres d'art contemporain et des deux fonds régionaux d'art contemporain. En 2019, un effort particulier portera sur les résidences d'artistes pour lesquelles d'importantes mesures nouvelles seront mises en œuvre.

### Bibliothèques et extension des horaires d'ouverture

L'État a apporté son soutien à 83 projets soit 2,5 millions d'Euros pour l'ensemble des projets sur le territoire. La bibliothèque intercommunale classée Bussy-Rabutin du Grand Autunois-Morvan, inaugurée en septembre

2018 rayonne sur un territoire de plus de 42 000 habitants à travers un réseau de plus de 20 lieux de lecture publique. Les travaux, d'un montant de 4M€, ont été soutenus par l'État à 50%, et à 60% pour la rénovation de la salle patrimoniale.

L'État a également soutenu des constructions à Ahuy (21), Chatillon s/Seine (21), Montmorot (39) et Saint-Eloi (58).

La communauté d'agglomération du Grand Dole a fait le choix de faire porter ses efforts en matière d'accès à la lecture publique sur la population la plus éloignée de la pratique de lecture, et donc sur la médiathèque Albert Camus, située dans le quartier des Mesnils Pasteur, quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

En 2018 le projet a été financé par la DRAC dans le cadre d'un « contrat territoire-lecture » et à hauteur de 9 400€ dans le cadre du concours particulier pour les bibliothèques (Dotation générale de décentralisation (DGD)).

L'État a également soutenu l'extension ou l'adaptation des horaires d'ouverture dans le cadre du Plan Bibliothèques à Collonges-les-Premières (21), Mirebeau-sur-Bèze (21), Quétigny (21), Les Premiers sapins (25), Foncine-le-Haut (39), Grand Dole (39), dans les communautés de communes Morvan, Sommets et Grands Lacs (58), La Charité-sur-Loire (58), Grand Autunois-Morvan (71), ainsi qu'à Joigny (89).

### Accès à la culture

10.785M€ ont été mobilisés en faveur de la démocratisation culturelle afin de promouvoir et faciliter l'accès et la participation de tous à la culture. L'État donne la priorité aux territoires les plus éloignés de l'offre (Quartiers Politique de la Ville et zones rurales) avec 200 structures culturelles bénéficiaires, 197 projets en zone rurale. Dans les quartiers Politique de la ville on peut compter, durant l'année écoulée, 117 actions, 7 contractualisations, soit un soutien financier de 536 330€.



Dominique Grevey  
DRRT\*

## Enseignement supérieur, Recherche et Innovation

L'État soutient la recherche dans les entreprises en Bourgogne-Franche-Comté, avec plus de 70 M€ de crédit d'impôt (recherche et innovation) obtenues par elles en 2018.

Il mise également sur le développement des jeunes entreprises issues de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est ainsi que 7 startups ont été distinguées lors des finales nationales des concours de création d'entreprises innovantes ou d'innovation : Afuludine, Archeon-Médical, Cell-Select, Cuir Marins, Overview Immersive Technology, Percipio Robotics et Tissue Aegis. Ces dernières ont cumulé plus de 3 M€ de gain.

De plus, l'État abonde de façon récurrente le budget des universités et des écoles de l'enseignement supérieur à hauteur de 600 M€.

Enfin, l'État, au travers du projet ISITE-BFC, favorise l'entraînement de la communauté des universités et des écoles vers des approches pluridisciplinaires connectées aux enjeux de l'industrie de la région Bourgogne-Franche-Comté tout en créant un

environnement international stimulant qui attire les étudiants et chercheurs talentueux du monde entier et qui, simultanément, procure à la population régionale l'accès aux savoirs, aux cultures & échanges internationaux, aux formations initiales & continues, ouvrant des opportunités d'emplois sur un marché compétitif.

En 2018, ce sont 35 projets qui ont été labellisés par le Conseil stratégique, pour près de 9 M€. Ces projets contribuent à structurer le site universitaire autour de ses axes d'excellence : Matériaux avancés, ondes & systèmes intelligents ; Territoires, Environnement, Aliments ; Santé et soins individualisés intégrés.



\* DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

\* DRRT : Délégation régionale à la recherche et à la technologie



#### Directeur de la publication

Bernard Schmeltz  
Préfet de la région Bourgogne Franche-Comté

#### Réalisation

Secrétariat général pour les affaires régionales

#### Crédits photos

DRAAF, DRAC, DIRECCTE, DRDFE, Urssaf, DREAL, DRDJSCS, DRRT, ARS, Rectorat, DRFiP, préfectures

#### Contact

sgar-courrier@bfc.gouv.fr